

Direction Régionale de Rabat-Salé-Kénitra

# Note sur la dynamique de la pauvreté multidimensionnelle entre 2014 et 2024 au niveau de la région de Rabat-Salé-Kénitra

Octobre 2025

#### Introduction

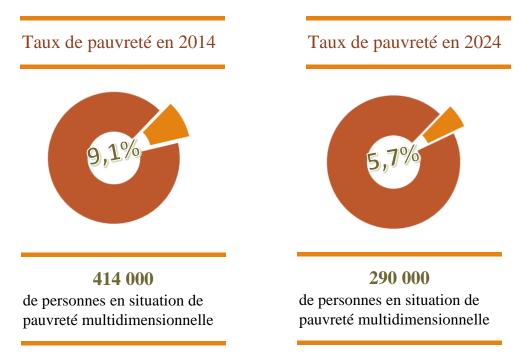
Le Haut-Commissariat au Plan a élaboré une nouvelle cartographie de la pauvreté multidimensionnelle en se référant aux données issues des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014 et 2024. La confection de cette cartographie repose sur une approche qui reconnaît que les privations subies par la population ne sont pas réduites à la seule dimension du pouvoir d'achat mais également aux privations en termes de déficits sociaux dans les domaines de l'éducation, de la santé et des conditions de vie (logement et accès aux services sociaux de base).

En comparaison avec l'année 2014, cette nouvelle cartographie de la pauvreté multidimensionnelle permet de mettre en avant les progrès réalisés et aussi les disparités territoriales qui continuent d'exister. Elle est, de ce fait, un outil efficace d'orientation des politiques publiques et de choix des actions à mener pour améliorer les conditions de vie de la population et garantir un développement plus inclusif et durable.

Les principales conclusions de cette cartographie afférentes à la région de Rabat-Salé-Kenitra (RSK) peuvent être résumées dans ce qui suit :

### O Baisse de la pauvreté multidimensionnelle entre 2014 et 2024, en particulier en milieu rural

La proportion de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle dans la région de Rabat- Salé-Kenitra est passée de 9,1% en 2014 à 5,7% en 2024 (contre 6,8% au niveau national), soit une baisse de 3,4 points de pourcentage. En valeur absolue, l'effectif des personnes concernées est passé de 414 000 en 2014 à 290 000 en 2024.



Source: HCP, RGPHs 2014 et 2024

Au cours de la même période, l'intensité de la pauvreté, mesurée par le pourcentage moyen des privations subies par les pauvres, a légèrement diminué passant de 37,7% en 2014 à 36,6% en 2024.

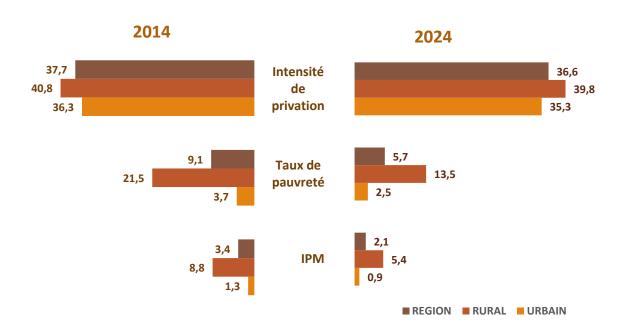
Suite à ces deux baisses, l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), qui est un indicateur synthétique qui combine la prévalence et l'intensité de la pauvreté, a régressé de 1,3 point, passant de 3,4% à 2,1% au cours de la même période.

La décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence dénote d'importantes disparités entre les deux milieux. En 2024, la proportion de la population vivant en situation de pauvreté s'élève à 13,5% au sein de la population rurale, contre seulement 2,5% de la population citadine.

Comparativement à 2014, ce taux a enregistré un gain de 8,0 points en milieu rural contre 1,2 point seulement dans le milieu urbain.

L'intensité de la pauvreté est également plus élevée en milieu rural (39,8%) comparativement au milieu urbain (35,3%). L'indice de la pauvreté multidimensionnelle reste ainsi plus significatif en milieu rural (5,4%) contre 0,9% en milieu urbain.

## Evolution des indicateurs de pauvreté multidimensionnelle entre 2014 et 2024 (en%)



Source: HCP, RGPHs 2014 et 2024

### O Privation en éducation : principale source de la pauvreté multidimensionnelle dans la région de RSK

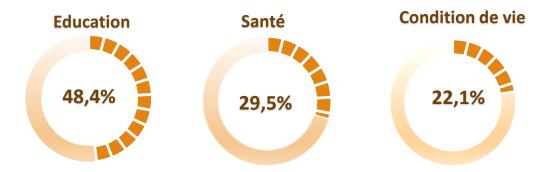
L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), fait ressortir plusieurs privations dont souffrent les personnes dans trois dimensions : la santé, l'éducation et les conditions de vie. Deux indicateurs sont utilisés pour évaluer la santé (Mortalité infantile et Handicap) deux pour l'éducation (scolarisation des enfants âgés de 6 à 14 ans et le niveau d'éducation des adultes mesuré par la proportion des personnes âgées de 15 ans et plus ayant complété au moins cinq années d'études), et six pour les conditions de vie (électricité, eau potable, assainissement, type de sol du logement, mode de cuisson et accès aux moyens de communication).

A l'instar de toutes les régions du Royaume, l'analyse de l'IPM selon les dimensions montre que la privation en éducation constitue la principale source de pauvreté multidimensionnelle au niveau de la région de RSK. En 2024, la contribution de la privation en éducation à la pauvreté multidimensionnelle s'élève à 48,4% à l'échelle de la région contre 51,2% en 2014.

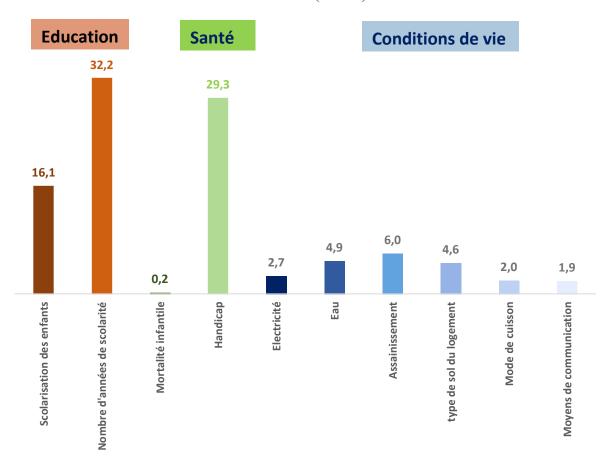
Quant à la privation en santé, elle contribue à hauteur de 29,5% à la pauvreté multidimensionnelle au niveau de la région de RSK. Cette contribution a enregistré une hausse de 3,7 points de pourcentage sur la période 2014-2024.

Pour ce qui est de la contribution des privations liées aux conditions de vie, elle a légèrement reculé, passant de 23,0% en 2014 à 22,1% en 2024, soit une diminution de 0,9 point de pourcentage.

## Contribution à la pauvreté multidimensionnelle selon la source de privation en 2024



## Contribution des privations de chaque indicateur à l'IPM en 2024 (en %)



Source: HCP, RGPH 2024

## • Recul de la pauvreté multidimensionnelle dans toutes les provinces et préfectures de la région mais des écarts significatifs persistent

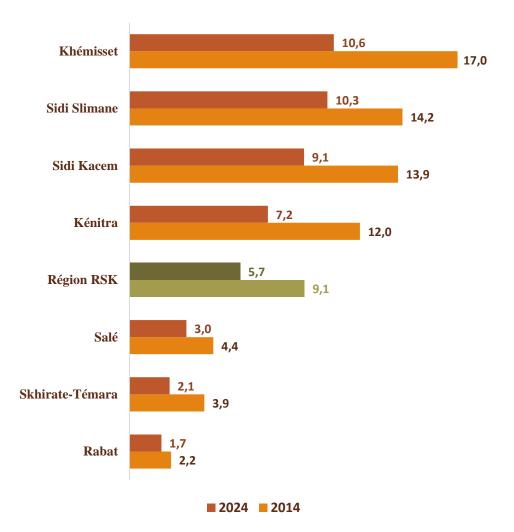
L'analyse des résultats de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle de 2024 par préfecture et province révèle l'existence de fortes disparités territoriales dans la région de RSK. En effet, quatre provinces de la région affichent un taux de pauvreté multidimensionnelle significativement élevé que les moyennes régionale (5,7%) et nationale (6,8%). Il s'agit en l'occurrence des provinces de khémisset (10,6%), de Sidi Slimane (10,3%), de Sidi Kacem (9,1%) et de Kénitra (7,2%). A l'inverse, trois préfectures de la région affichent un taux de pauvreté multidimensionnelle inférieur à la moyenne régionale. Il est question des préfectures suivantes : Rabat (1,7%), Skhirate-Témara (2,1%) et Salé (3,0%).

Par rapport à la réduction de la pauvreté, il se dégage que les provinces qui étaient plus défavorisées en 2014 sont celles qui ont enregistré les améliorations les plus notables en 2024. Il s'agit notamment des provinces de Khémisset (6,4 points), de Sidi Kacem (5,1 points), de Kénitra (4,8 points) et de Sidi Slimane (3,7 points), alors que les préfectures de Rabat, de Salé et de Skhirate-Témara, qui affichaient des taux de pauvreté multidimensionnelle faibles en 2014, ont connu un recul moins important ne dépassant pas de 2 points de pourcentage (0,5 point, 1,4 points et 1,8 points respectivement).

L'examen par milieu de résidence montre que le milieu urbain des préfectures de Rabat et de Skhirate-Témara se distingue par un taux de pauvreté particulièrement faible, établi à 1,7% et 1,9% respectivement. Néanmoins, le milieu rural des provinces de Khémisset (18,8%), de Sidi Slimane (13,5%) et de Kénitra (13,5%) demeure plus touché. Ces niveaux élevés persistent malgré une amélioration notable enregistrée entre 2014 et 2024, avec des baisses de 10,4 points à Khémisset, 6,2 points à Sidi Slimane et 8,4 points à Kénitra.

Au sein des préfectures et provinces de la région, l'écart le plus important entre les taux de la pauvreté multidimensionnelle des milieux urbain et rural concerne la province de Khémisset, soit une différence de 15,0 points de pourcentage entre les deux milieux, suivi de la province de Kénitra (10,9 points), tandis que la préfecture de Skhirate-Témara enregistre l'écart le plus faible (2,4 points de pourcentage).

Taux de pauvreté multidimensionnelle selon la préfecture ou la province en 2014 et 2024 (en %)



Source: HCP, RGPHs 2014 et 2024

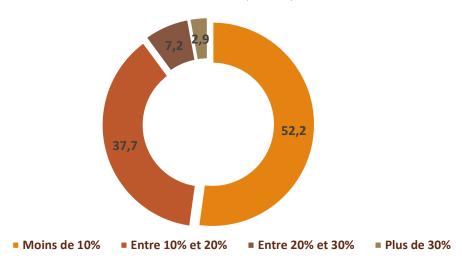
#### Pauvreté communale : diminution importante de la pauvreté multidimensionnelle mais des poches de précarité continuent d'exister

Il découle des résultats de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle de 2024 que les efforts déployés dans le cadre des politiques publiques de développement humain menées au cours de la décennie 2014-2024, ont conduit à une tendance générale à la baisse du taux de pauvreté multidimensionnelle au niveau des communes de la région de RSK. Cette amélioration concerne, en effet, 94,7% des communes de la région contre 93,8% au niveau national.

Sur l'ensemble des communes rurales, communes urbaines, arrondissements et centres urbains de la région, au nombre de 138 localités :

- 52,2%, soit 72 localités, enregistrent un taux de pauvreté inférieur à 10%.
- 37,7% des localités ont un taux compris entre 10% et 20%.
- 7,2% des localités affichent un taux situé entre 20,0% et 30,0%.
- 2,9% enregistrent un taux de pauvreté supérieur à 30,0%.

Répartition des communes rurales, communes urbaines, arrondissements et centres urbains selon les classes du taux de pauvreté en 2024 (en %)



Source: HCP, RGPH 2024

A l'exception de la commune urbaine de Rommani et des communes rurales de Tiddas et d'Ait Siberne relevant de la province de khémisset, de la commune rurale de Bni Oual (province sidi Kacem), ainsi que des communes rurales d'Ouled Ben Hammadi et d'Ameur Chamalia (province sidi Slimane), qui ont enregistré une hausse du taux de pauvreté ne dépassant pas 5 points de pourcentage, toutes les autres communes de la région ont connu un recul de ce taux entre 2014 et 2024, dont l'ampleur varie considérablement d'une commune à l'autre.

Les baisses les plus significatives sont observées dans les communes rurales suivantes :

- # Trois communes de la province de Sidi Kacem : Moulay Abdelkader (29,0 points), Sidi Ahmed Benaissa (27,7 points) et Sidi Ameur Al Hadi (17,6 points).
- Quinze communes de la province de khémisset: Laghoualem (18,9 points),
  Ain Sbit (17,7 points), Sfassif (17,0% points), My Driss Aghbal (15,5 points), Ait Malek (14,9 points), Ait Yadine (13,7 points), Ain Johra-Sidi Boukhalkhal (-12,9 points), Bouqachmir (12,8 points), Majmaa Tolba (12,5 points), El Ganzra (12,1 points), Ait Ikkou (11,0 points),
  Sidi Abderrazak (10,7 points), Oulmes (10,7 points), Brachoua (10,7 points) et Ait Ichou (10,6 points).
- # Cinq communes de la province de Kénitra : Haddada (13,7 points), suivie de Ben Mansour (13,2 points), Sidi Mohamed Lahmar (12,5 points), Sidi Boubker El Haj (10,9 points), Ameur Seflia (10,1 points).
- # Deux communes de la province de Sidi Slimane : Dar Bel Amri et Sfafaa avec une baisse de 12,3 points chacune.
- # Une seule commune de la préfecture de salé : Shoul avec une diminution de 13,1 points.

L'examen de la prévalence de la pauvreté multidimensionnelle par milieu de résidence met en évidence de fortes disparités entre les deux milieux. Les taux observés varient significativement d'un milieu à l'autre.

Dans les zones urbaines (municipalités, arrondissements et centres urbains) :

- # Aucune localité n'enregistre un taux de pauvreté supérieur à 10%.
- # 17% des localités affichent un taux situé entre 5% et 10%.
- # 83% des communes ont un taux inférieur à 5%.

#### Dans les zones rurales (communes rurales) :

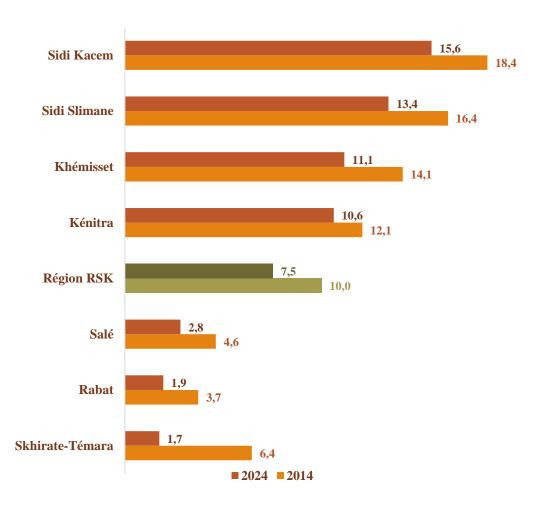
- # Une minorité de communes (6,6%) enregistre un taux de pauvreté inférieur à 5%.
- # 20,9% des communes présentent un taux entre 5% et 10%.
- # Plus de la moitié des communes (57,1%) affichent un taux situé entre 10% et 20%.
- # 11,0% des communes enregistrent un taux allant de 20% à 30%.
- # 4,4% des communes ont un taux de pauvreté qui dépasse 30%. Il s'agit de quatre communes relevant de la province de Khémisset : Ait Ikkou (34,9%), Jemaat Moul Blad (38,6%), Bouqachmir (42,7%) et Ait Ichou (52,5%).

## O Vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle : la population rurale de la région est la plus exposée au risque du basculement dans la pauvreté

Entre 2014 et 2024, le taux de vulnérabilité, qui indique la proportion de la population subissant un niveau de privation compris entre 20% et 33% des privations totales, a également enregistré une diminution au niveau de la région, passant de 10,0% à 7,5%. Cette tendance à la baisse est observée dans les deux milieux de résidence. En milieu urbain, le taux est passé de 4,6% à 2,2%, tandis qu'en milieu rural, il a reculé de 22,4% à 20,4%. Cependant, et malgré cette évolution globalement positive, la vulnérabilité reste nettement plus élevée en milieu rural où une personne non pauvre sur cinq risque de basculer dans la pauvreté multidimensionnelle. Cette situation souligne des inégalités persistantes entre les deux milieux de résidence.

La répartition territoriale de la vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle révèle de profondes disparités entre les préfectures et les provinces de la région. Les quatre provinces affichant des taux particulièrement élevés, supérieurs à la moyenne régionale sont Sidi Kacem (15,6%), Sidi Slimane (13,4%), Khémisset (11,1%) et Kénitra (10,6%). En revanche, les préfectures de Skhirate-Témara, de Rabat et de Salé présentent des taux de vulnérabilité à la pauvreté faibles, à savoir 1,7%, 1,9% et 2,8% respectivement.

### Taux de vulnérabilité à la pauvreté multidimensionnelle selon la préfecture ou la province en 2014 et 2024 (en %)



Source: HCP, RGPHs 2014 et 2024



## Haut-Commissariat au Plan Direction Régionale de Rabat-Salé-Kénitra

Adresse 7 Avenue Idriss Alakbar, Hassan-Rabat-Maroc

BP: 8823-10090 Hassan-Rabat-Maroc

Tél: 05 37 734297/57/77

Fax: 05 37 734249

https://www.hcp.ma/region-rabat

https://www.hcp.ma/region-kenitra